
Demain paraîtra le Bulletin intérieur N^o 5
avec la discussion politique. Ce numéro est
réservé à la crise du CC de l'organisation
Le Secrétariat

+++++

- RETABLISSEMENT DES FAITS -

- I.- Prenant le prétexte de la non parution d'un article de Blasco dans la Vérité, les camarades Blasco, Lucienne, René, Couté refusèrent de participer :
- au Comité de rédaction-qui se réunit fixement le samedi.
 - au Comité Central fixé d'un commun accord au Samedi puis convoqué pour le lundi.
 - au Comité d'administration-Lucienne- du 7-8-34
 - au Comité Régional
- Chaque fois le refus de participer fut net, le départ démonstratif. Ceci est un fait, si ces camarades se sont vus reprocher ce fait par Navill dès son retour, s'ils mentent aujourd'hui, ils démontrent une fois de plus le caractère sans principe de leur manoeuvre.
- II.- Face à une telle situation Frank et moi (menacés de scission et d'exclusion par les camarades ci-dessus à chaque pas) nous n'avons pas voulu faire paraître sous notre responsabilité personnelle le journal, il fallait qu'il paraisse; nous ne pouvions après l'appel de secours du numéro précédent cesser la publication.
- Nous avons demandé une réunion commune du C.R. et du C.C.L. et proposé les textes qui suivent au cours d'un débat dont les P.V. sont également publiés plus loin. Nous avons proposé l'adoption d'une résolution dont le ton n'est nullement injurieux pour qui que ce soit et uniquement destiné à prévenir la menace de scission et éviter que cette scission tombe impromptue sur la tête des lecteurs.
- Le refus de participer au CC créait cette obligation pour nous car il ouvrait une crise grave. Le S.I. a d'ailleurs approuvé notre attitude. Ce qui démontre notre volonté d'unité de l'organisation, c'est la parution de l'article de Blasco, au sujet duquel le référendum fut positif par la négligence de 3 camarades de province.
- III.- La politique révolutionnaire implique que l'on prenne ses responsabilités. Les 4 présents à Paris se sont dérobés à ces responsabilités, ils ont failli à leur tâche, il est normal que nous ayons pris les notes sans toutefois faire un "coup d'état". Mis aux postes responsables par eux, malgré leur défaillance, nous avons continué à assumer ces responsabilités mais en demandant avis et appui à deux autres organismes élus de notre organisation.
- Nous ne représentons pas 2 camarades, mais la moitié du CC qui est en principe rentriste ainsi que le vote sur les J.L. le montre.
- IV. La question fut portée au S.I. Navill vint à ce S.I. au nom du CC avouant que ce fameux CC qui avait pris les décisions d'une grande unité exceptionnelle que l'on va lire, était composé de lui, Blasco sa femme et Couté et ne nous avait pas convoqué volontairement
- "Ils n'appartiennent plus au CC" P.N.
- et ces quatre avaient décidé :
- 1) Communiqué à la presse pour dire que la Vérité parue était une escroquerie.
 - 2) Parution immédiate d'un autre numéro de la "Vérité"
 - 3) 4 réunions publiques à Paris pour nous démasquer.

QUATRE SUR QUATORZE MEMBRES POUR DECIDER PAREILLE INFAMIE QUE NAVILL DEVELOPPAIT A UN SOCIALISTE INFLUENT DE LA FEDERATION DE LA SEINE :

A cette réunion du S.I. nous avons proposé
Durant les huit jours qui nous séparent de la Conférence nationale
Aucune scission, Préparer en commun la C.N sous l'arbitrage du S.I
Pas de majorité de hasard due à des absences de l'un ou de l'autre
un responsable de chaque tendance à chaque poste et le S.I arbitre.

Le délégué des 4 à refusé, Nous acceptons le retrait de
la déclaration à cette condition, car cet arbitrage permettait
d'éviter la scission. Nous avons arrêté l'impression du journal
deux heures en attendant la réponse de N, son refus vint et la
Vérité sortit. Au cours de la discussion au S.I., N affirma sa
volonté de scission très nette -(le P.V. va paraître au B.I.)

- V. Les 4 du CC ont envoyé des textes partout sans passer par le Bulletin intérieur, se sont décrété CC sans nous convoquer après avoir refusé de répondre à nos convocations régulières, puisqu'à aucun moment ils ne m'ont destitué, ni Gérard du poste de secrétaire administratif

Les 4 s'étonnent que nous détenons les dossiers administratifs, ils m'ont chargé de l'administration, jamais destitué de ce poste, leur effraction des placards ne peut être une destitution.

- VI. Nous sommes contraints ici de clarifier quelques questions d'organisation qui ont leur importance, c'est avec dégoût que dans une situation politique si grave nous devons nous efforcer à démasquer de si mesquines intrigues

Nous nous abstiendrons systématiquement de répondre à la calomnie par la calomnie, aux injures par les injures, à toutes les malpropretés indignes d'une organisation révolutionnaire nous répondrons par l'exposé objectif des faits. Que ceux qui ont collaboré avec nous durant des années nous traitent de voleurs etc, à ce genre de débat nous ne saurons participer car notre but est de renforcer idéologiquement l'organisation par un débat politique responsable et non de la détruire.

Molinier

CONVOCATION VAINES

Aux membres du CC à Paris

Camarade Blasco

La semaine passée, un travail d'organisation me retenant hors de Paris, je vous avais demandé de différer la réunion du CC. Dès mon retour nous avons envisagé quels jours convenaient le mieux. Mercredi étant pris par des réunions, jeudi par l'expédition du journal, vendredi par d'autres réunions, nous avons fixé Samedi. Vous avez tous accédé à cette date, mais Samedi, seul Frank était présent, les autres commandés ayant démonstrativement quitté la rue Legouvé vers 18 h 1/2 malgré mon avertissement.

Aucun d'entre vous n'était présent au Comité de Rédaction.

Lucienne n'était pas présent au Comité d'Administration

Il faut mettre un terme aux vacances de l'organisation, comme secrétaire élu par vous avec Gérard actuellement absent, je convoque le CC pour lundi 13 à 19 h et vous en avise par cette convocation individuelle. Il est temps encore de revenir sur votre décision "de grève perlee" et de reprendre votre place de travail. Dans des circulaires envoyées en Province et non communiquées à Paris vous m'accusez d'arbitraire, il n'y a qu'une chose d'arbitraire, c'est votre attitude de membres élus à un organisme de direction, qui y assistent quand il leur sied, qui le desertent à leur guise. Ils ne participent en aucune sorte au travail courant ni aux responsabilités courantes, laissant toutes les responsabilités à la minorité élue par eux aux postes responsables a un moment ou votre négligence criminelle de majorité a compromis notre liaisons nationales et notre Vérité. Toutes vos accusations ne sont que pretextes a une scission que vous préparez febrilement, faute d'arguments, avec des calomnies, scission criminelle qu'il est encore temps d'éviter.

le 12-8-34

Salut Communiste

Sentant se dérober le terrain sous ses pieds, la majorité du C.C. déserte son poste de direction et ses responsabilités. Ses membres refusent, sous de misérables prétextes, d'assister aux réunions du C.C., de la rédaction, de l'administration, et de remplir leur délégation au S.I. Ne se contentant plus d'affirmer la nécessité d'une scission, la majorité du C.C. la réalise, en envoyant directement des circulaires en province. Une pareille attitude, employée au moment où notre journal a des difficultés énormes de parution, où notre organisation est en pleine discussion, risquerait d'aboutir à la liquidation de notre Ligue.

Les camarades de la minorité parisienne du C.C., de la majorité du C.C. des J.L., de la majorité du C.R. de la R.P. barreront la route à ces manœuvres criminelles, pas une minute la vie de l'organisation ne doit s'arrêter, pas une minute la conférence nationale ne doit être différée. Les membres de la minorité parisienne du C.C. élus par la majorité aux postes responsables - Rédaction, Administration, Secrétariat - doivent devant la désertion de la majorité du C.C. assurer toutes les tâches courantes, prendre la complète responsabilité politique de la parution de la VERITE, et la préparation de la Conférence Nationale. Afin qu'il ne puisse être dit qu'ils agissent de leur propre autorité, tout ce travail sera réalisé en collaboration avec le C.C. des J.L., le C.R. de la R.P. et en liaison quotidienne avec les membres du C.C. de province, tous les camarades du C.C. actuellement en congé sont immédiatement rappelés.

Ces organismes décident en conformité avec les décisions antérieures unanimes du C.C.

la publication le 17 août des résolutions majoritaires et minoritaires, la convocation pour le 25 août à 8 heures du matin de la Conférence Nationale avec le mode de représentation suivant, correspondant à la plus large représentation:

Chaque groupe d'une région enverront un délégué de chaque tendance disposant d'autant de mandats chacun que de voix se sont exprimées sur leurs résolutions respectives.

Le Comité Central de la Ligue Communiste
Le Comité Central des Jeunes Communistes
Le Comité Régional de la Région Parisienne

* *
*

PROCES - VERBAL de la réunion du CC (LC), DD (JL) et CR (RP)

du 14 août 1934

Présents: CR: Mèche, E. J. J., Daval, Loray
CC des Jeunes: Van, F. J. J., G. J., G. J.
CC de la Ligue: Molinier, F. J., Naville

(Le cde Gosset du C.R. refuse d'assister à la séance. Président: Mèche).

Communication du Secrétariat

Mol. expose la situation: Le secrétariat de la Ligue fut confié à Mol, l'administration aussi, la rédaction à P.F. Sous prétexte de non-parution de l'article de Bl. (porté devant le C.C. pour appréciation des termes sur la vie intérieure), les cdes n'ont pas participé au C.C. par deux fois. Nous avons le journal à faire, il doit paraître; formellement, à deux, nous avons les responsabilités du C.C. Nous avons reçu divers articles dans notre sens. La majorité se servira de la parution de ces articles pour nous chasser des postes de commande. Nous avons voulu que le C.R. et le C.C. des Jeunes prennent avec nous la responsabilité politique du prochain numéro du journal. Nous présentons deux textes, l'un intérieur pour l'organisation, l'autre pour la VERITE, exposant qu'il y a une crise dans l'organisation.

Naville - absent de Paris depuis quelques semaines, j'étais loin de me rendre compte de la situation intérieure. Quels camarades organisent la scission? Le C.C. a ouvert la discussion politique; elle devrait être tranchée par des moyens normaux. Il me semble qu'à la Conférence Nationale

La majorité votera contre l'entrée de la C.N. Ceux qui organisent la scission, c'est R.M. et ces cdes. Pour nous, la C.N. sera le pas après lequel nous verrons quoi faire.

Les cdes qui étaient à Paris du C.C. étaient dispersés; une minorité a pris sur elle de présenter les résolutions. Les adopter, c'est pratiquement conclure la scission: il paraîtra deux numéros de la VERITE. Je demande de ne pas adopter ces textes. Il faut rappeler tous les cdes du C.C. et tenir une séance dans deux jours.

Frank - Nous disons que ce sont ceux qui étaient à Paris, pas ceux de province, qui se sont dérobés à leurs responsabilités. Il ne faut pas nous voiler les choses: ils préparent la scission et ce que Naville demande, c'est de leur laisser faire paraître leur journal le premier.

Rigaudias - intervient dans le même sens.

Mèche - Deux C.C., l'un samedi, l'autre lundi, les cdes ont refusé de venir.

Mol. - Si nous avons fait paraître la VERITE sans les cdes du C.R. et des J.L., vous prendriez des mesures contre nous. Nous ne pouvons prendre à deux la responsabilité du journal. Les organismes ici présentés doivent convoquer la Conférence Nationale. C'est l'autre tendance qui prendra la responsabilité de la scission.

Loray - Naville veut convoquer le C.C. pour faire le coup d'état, pour faire une seconde VERITE.

Naville - Le fond de la question n'est pas la convocation du C.C., c'est la question politique. Il faut faire la VERITE demain. (Interruption: Quelle orientation?) Celle de la majorité. On a refusé de passer l'article de Bl., mais qu'est-ce que c'est que le texte de Bl. en face de ces résolutions. - Je n'ai pas de VERITE en poche, mais je peux en faire une en 12 heures. - Prendre une telle résolution veut dire que le C.C. n'existerait plus. Il ne devra pas s'incliner et faire connaître son opinion par la voie de la presse.

Mol. - Naville peut assister et exprimer son opinion au C.C. que le secrétariat convoquera.

Naville - Je propose que le C.C. se réunisse au complet avant l'impression du journal.

Mol. - Ce numéro du journal correspond à votre défaillance du C.C. et à la rédaction. Nous ne pouvons retirer les résolutions sous la menace d'un nouveau journal.

Vote sur la résolution intérieure : CR : pour 4, contre 0
CC des JL: pour 4, contre 0
Vote sur la rés. pour la VERITE : CR : pour 4, contre 0
CC des JL: pour 4, contre 0

R E S O L U T I O N du S.I. du 16 août 1934

- 1) De S.I. après avoir examiné l'état de la discussion et la situation d'organisation dans la Ligue française approuve les décisions prises, à la suite de la défaillance d'un certain nombre de membres du C.C., en commun par les membres présents du C.C., du C.C. des Jeunesses Lén. et du Com. Rég., pour assurer la continuité de l'organisation.
- 2) Mais étant donné l'intérêt de la préparation de la Conférence Nationale, le S.I. invite les camarades à supprimer la déclaration en question, dans le désir de l'unité de l'organisation.
- 3) ayant eu connaissance des décisions prises le 15 août par 4 membres du C.C. de la Ligue française, le S.I. les repousse et invite les 4 camarades à les retirer.
- 4) décide de convoquer immédiatement le C.C. avec la participation du S.I. pour envisager les mesures pour la préparation de la Conférence Nationale sur la base du maintien du statu quo jusqu'à la Conférence Nationale et assurant le travail (rédaction, administration, secrétariat) avec des comités paritaires sous l'arbitrage du S.I.

Vote: pour 2, contre 1.

NB: Le camarade P.N. ayant refusé l'arbitrage, la VERITE est parue.
